

HEBERGEMENT/LOGEMENT

L'alerte du Samu social : il y a de plus en plus de femmes sans-abri



Les femmes sont de plus en plus nombreuses à composer le 115. L'an dernier, elle étaient 5.391 à faire appel au moins une fois au Samu social de Paris, soit une hausse de **66% en dix ans**. Face à un tel constat, l'association lance pour la première fois ce mercredi une [campagne de sensibilisation](#) baptisée #LaRueAvecElles et centrée sur leur situation. Celles de femmes isolées, ayant fui la guerre ou les violences conjugales et qui, pour beaucoup, se voient aujourd'hui refuser une chambre, faute de place dans les centres d'hébergement. Une situation qui ne va qu'en s'aggravant, estime Eric Pliez, directeur du Samu social.

Combien de femmes seules seraient aujourd'hui à la rue ?

Aujourd'hui, on considère selon nos appels que 22% des personnes sans domicile sont des femmes. L'augmentation est énorme : ce chiffre était inférieur à 10% il y a encore quelques années. En France, pour 150.000 personnes à la rue, 33.000 seraient donc des femmes.

Comment expliquer une telle augmentation ?

Je pense qu'il y a plusieurs raisons. D'une part, on sait que les migrations amènent sur le territoire beaucoup de femmes qui fuient à la fois des guerres, des mariages forcés, des viols... Mais cela n'explique pas tout. On voit aussi beaucoup de personnes nées en France et qui se retrouvent à la rue après avoir vécu une séparation ou subi des violences conjugales. Le fait est qu'aujourd'hui, on se sépare plus facilement qu'auparavant. Certaines situations qui étaient autrefois tolérées, le sont moins aujourd'hui. Et heureusement ! Du coup, nous, on l'observe au quotidien. On est un peu le reflet de la société. Ces ruptures, qu'elles soient familiales ou conjugales, amènent les plus fragiles dans la rue.

En parallèle, les places dans les centres d'hébergement manquent cruellement...

C'est simple : 3 femmes sur 4 qui appellent le 115 se voient refuser une chambre. On a une saturation du nombre de places. En plus, ces centres ont été conçus pour les hommes ce qui n'arrange rien.(...)

<https://www.msn.com/fr-fr/actualite/france/lalerte-du-samu-social-il-y-a-de-plus-en-plus-de-femmes-sans-abri/ar-BBEKycO?li=BB0JvSH&ocid=BHEA000>

Activité du SIAO/115

1454 appels en octobre 2017 dont :

- 110 demandes orientées vers les abris de nuits
- 11 orientations vers des hébergements d'urgence dont 3 suite à des violences.
- 680 appels réorientés vers l'Instance de Régulation
- 13 demandes orientées vers l'hôtel dont 11 suite à des violences

Dans ce numéro

- L'alerte du SAMU Social
- Activités du SIAO/115
- Economie: Pourquoi tant d'ayants droits aux aides sociales ne font pas valoir leurs droits ?
- Actualités locales: TAPAJ / visite SIAO Loire
- Violence: En France, on meurt parce qu'on est une femme

ECONOMIE : Pourquoi tant d'ayants droits aux aides sociales ne font pas valoir leurs droits



Que la pauvreté progresse, ce n'est hélas pas une surprise pour tout le monde, tant le chômage reste élevé après des années de croissance molle. En revanche, que de grandes proportions de personnes pauvres ne fassent pas valoir leurs droits aux aides sociales, voilà qui est plus inattendu.. Selon le [rapport annuel du Secours Catholique](#) publié ce jeudi 9 novembre, 31% des ménages français ou étrangers éligibles aux allocations familiales n'en touchent pas. Il y a également 40% de non-recours au Revenu de solidarité active (RSA) en 2016, contre 38% en 2015.

Ces données sont confirmées par l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore), co-fondée par Philippe Warin, directeur de recherche au CNRS. "Nous avons évalué à 5,3 milliards d'euros non versés pour le RSA en 2011, contre une fraude évaluée à 4 à 5 milliards pour l'ensemble des aides sociales. Cela confirme des études britanniques selon lesquelles il existe un rapport de 1 à 10 entre les sommes liées à la fraude et celles non réclamées."

Le non-recours à la couverture maladie universelle (CMU) complémentaire et à l'aide à l'acquisition d'une complémentaire santé (ACS) représenterait 800 millions d'euros non versés.

Complexité, ignorance, ou renoncement intentionnel

"L'ACS concerne des revenus légèrement supérieurs à ceux qui ouvrent droit à la CMU. Au moins de 60% des gens éligibles n'y ont pas recours", ajoute Philippe Warin, du CNRS. Compte tenu du nombre de gens concernés, et de la variété de leurs profils, les raisons de non recours sont très variées, et souvent difficiles à quantifier avec précision. Pour le RSA, les embarras administratifs sont un frein certain. "Une partie estime que les sommes sont trop faibles pour monter un dossier complexe, alors qu'ils espèrent se relancer en quelques mois", explique notre expert. Même son de cloche pour l'ACS, d'autant que ce dispositif laisse un reste à payer dissuasif pour les plus précaires.

La méconnaissance des aides concerne aussi beaucoup de monde, avant tout les immigrés récents. Quant à ceux en situation irrégulière, ils peuvent même s'en méfier, de peur de se signaler aux autorités. "Contrairement à l'Aide médicale d'Etat (AME), il n'y a pas d'association pour faire tampon avec les institutions", déplore Philippe Warin. Plus surprenant, des motivations politiques et religieuses peuvent parfois détourner des systèmes d'aides. Pour le RSA, certains ayants droits justifient leur refus de cette aide parce qu'elle est vue "comme une institutionnalisation de la précarité et des bas salaires."

Combattre les clichés sur la pauvreté

Dans certains quartiers, une défiance culturelle envers les services publics peut s'installer parfois. "L'accès au service public devient plus difficile quand l'organisation sociale est modifiée, avec des associations culturelles fortes", témoigne Philippe Warin. Enfin, le maillage du territoire par les associations est loin d'être homogène. Ainsi, la pauvreté des centres-villes est souvent moins bien identifiée que dans les quartiers pauvres des périphéries. Pour le Secours Catholique, cette étude doit briser les clichés sur les personnes pauvres. "Ces pourcentages extrêmement élevés, et préoccupants, battent en brèche les préjugés et idées reçues colportées sur les personnes en situation de précarité. Une partie d'entre elles, importante, n'a pas accès à ses droits; par méconnaissance, par difficulté d'accès à l'administration mais aussi par honte et autocensure", explique le Secours catholique. Cette constatation est faite alors que la CAF a annoncé la veille vouloir [utiliser son dispositif anti-fraude pour repérer les cas de personnes éligibles aux allocations](#), mais qui, pour des raisons diverses, n'en font pas la demande.

http://www.huffingtonpost.fr/2017/11/09/pourquoi-tant-d'ayants-droits-aux-aides-sociales-ne-ont-pas-valoir-leurs-droits_a_23271752/?utm_hp_ref=fr-homepage

Responsable de la publication : Hubert Moreau - GCS25

Rédaction : Equipe SIAO

Les contenus ont une valeur informative et sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

IMPRESSION PAR NOS PROPRES MOYENS

Aides utiles, payées à la journée

Les associations Solea et Intermed ont lancé pour la Toussaint, en partenariat avec la Ville de Besançon, un nouveau dispositif expérimental d'insertion professionnelle pour les jeunes en rupture avec la société.

Deux jeunes, encadrés par des éducateurs et animateurs de l'association Solea, ont proposé leur service aux personnes qui se sont rendues au cimetière pour honorer leurs disparus. Ils étaient ce mardi à celui des Chaprais, puis un seul à Saint-Ferjeux ce jeudi, de 10 h à 12 h et de 13 h à 15 h. « Nous sollicitons un public âgé de 18 à 25 ans, souvent en échec scolaire, en rupture familiale et la plupart du temps livré à lui-même », détaille Sibylle Martinez, animatrice responsable du Travail alternatif payé à la journée (TAPAJ) au Centre de soins, d'accompagnement et de prévention de l'addictologie Solea.

« Nous leur confions des tâches simples qui ne nécessitent aucune formation préalable. Nous nous chargeons du démarchage des chantiers auprès des entreprises privées, publiques et des collecti-

tés. La mairie de Besançon et Carine Michel, de la direction des relations aux usagers de la ville, ont pensé qu'il serait bon de proposer aux usagers des cimetières de les aider à transporter des charges lourdes. Le succès a été au rendez-vous aux Chaprais, avec d'excellents retours des personnes âgées. »

10 € de l'heure

Intermed s'est occupée des contrats des jeunes gens et des tracasseries administratives pour qu'ils soient rémunérés à 10 € de l'heure pour une activité de quatre heures quotidiennes maximum. Ils ont touché leur argent à chaque fin de mission. « Cela leur remet le pied à l'étrier et leur redonne confiance en eux-mêmes, de manière progressive selon leur degré de réinsertion », explique Sibylle Martinez.

L'idée originale est née de l'esprit d'une équipe d'éducateurs spécialisés de Bordeaux en 2012. Ils se sont inspirés des exemples canadiens dans ce domaine et ont essaimé le projet dans une dizaine de villes françaises. Le TAPAJ ne s'est mis en place à Besançon qu'en 2015. La première difficulté est de trouver les marchés susceptibles d'embaucher à l'heure des jeunes parfois difficiles, mais qui veulent s'en sortir.

« Dans un premier temps, nous ne les faisons travailler que quatre heures par jour », assure Sibylle Martinez. « Après quelques mois, ils pourront œuvrer toute une journée, comme n'importe quel autre salarié, jusqu'à ce qu'ils trouvent eux-mêmes un emploi. Dans l'immédiat, ce qu'ils gagnent améliore leur quotidien. »

Paul-Henri PIOTROWSKY



Les jeunes s'efforcent d'aller au-devant des gens pour leur proposer une aide. « Cela leur remet le pied à l'étrier et leur redonne confiance en eux-mêmes », assure Sibylle Martinez, l'animatrice de Solea.

Photos Franck HAKMOUN

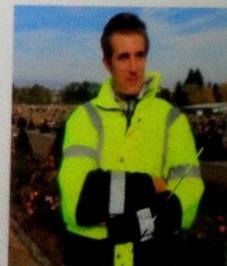
« J'aime la liberté et être dehors »

Nathan Mille est revenu ce jeudi pour la deuxième journée d'aide proposée aux usagers du cimetière de Saint-Ferjeux. Le jeune homme présente bien et n'hésite jamais à approcher les gens pour savoir s'ils ont besoin d'une information ou d'un porteur de charges lourdes. Il a 20 ans et une vie compliquée.

« J'ai arrêté les études à 18 ans. J'étais en IM Pro pour apprendre la mécanique, la peinture en bâtiment, un peu de tout en fait. J'ai

préférés les espaces verts. Je m'y sens libre. J'aime être dehors. J'ai entendu parler du TAPAJ à la boutique de la rue Champrond. Cela fait un moment que je suis dans la rue. Je voulais trouver une solution. Avant, j'habitais chez ma mère mais je ne m'entendais pas avec elle. Ce que je fais depuis mardi me plaît beaucoup. J'espère continuer après. Aider les gens, ça me convient. En plus, je gagne de l'argent. Je suis content. »

P.-H.P



« Aider les gens, ça me convient. En plus, je gagne de l'argent. »

« Nous sollicitons un public âgé de 18 à 25 ans, souvent en échec scolaire, en rupture familiale et la plupart du temps livré à lui-même. »

Sibylle Martinez Animatrice

Le SIAO de Loire dans le Doubs : 14 novembre 2017

Monsieur Jean-Charles GUILLET, Directeur du GCS SIAO Loire et sa collègue Edith COURBON, cheffe de service du SIAO ont souhaité venir rencontrer le responsable de la Boutique Jeanne Antide, Monsieur PETITPAS, puis dans un deuxième temps l'Administrateur du GCS25, Monsieur MOREAU et enfin, le SIAO du Doubs.

Ces rencontres ont été riches d'enseignements partagés pour plusieurs raisons:

M. GUILLET et Mme COURBON ont été « emballés » par le travail qui est fait à la BJA, Ils remercient Philippe et son équipe pour ce chaleureux accueil.

Le SIAO de Loire est porté par un GCS, tout comme celui du Doubs et nous avons pu partager nos expériences en présence de M. MOREAU, membre éminent du GCS25.

Le SIAO de Loire a été département pilote pour la mise en œuvre du SI SIAO 115 et le SIAO du Doubs a démarré l'utilisation de ce logiciel le 1er novembre. Nous avons donc échangé à ce propos.

Le hasard a voulu que le jour de cette rencontre M. Pierre LAURENT (Est Républicain) soit là pour interviewer le SIAO du Doubs à propos des « femmes à la rue ». M. LAURENT a pu profiter de la présence de nos collègues de la Loire pour un échange informel sur nos sujets communs de préoccupation.

VIOLENCE

En France, on meurt parce qu'on est une femme



[Titiou Lecoq](#) — 23.06.2017 - 11 h 08, mis à jour le 23.06.2017 à 11 h 52

On connaît tous cette statistique: une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint. Mais sa réalité est bien différente de ce que j'imaginai.

Parfois, germent des idées dérangées et/ou dérangeantes dans les esprits des journalistes. C'est ce qui a dû m'arriver l'an dernier, le soir où j'ai mis en place sur mon adresse mail une alerte Google sur les termes «femme + mort» et «femme + homicide» avec une récurrence quotidienne.

Ca veut dire que depuis des mois, tous les soirs, je reçois deux mails me faisant la liste des publications parues ce jour sur la partie de l'internet recensée par Google et contenant ces termes.

Au milieu des méandres marécageux de mon esprit, il y avait tout de même un objectif. Je cherchais à avoir un aperçu des décès de femmes commis par leurs proches, et principalement par leurs conjoints. (J'ai vu quelques cas de fils ayant tué leur mère mais très peu.) **Je voulais mesurer l'ampleur du phénomène et constater par moi-même cette statistique qu'on connaît tous: une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint.**

[Le ministère \(ou secrétariat d'État\) publie des statistiques par année révolue.](#) Mais pour les années en cours, on est obligés de passer par la couverture en PQR: elle recoupe presque exactement les chiffres officiels. La PQR traite à peu près tous les cas de morts violentes, à tel point qu'on aboutit aussi à un décès tous les trois jours.

Mais j'ai découvert que cette statistique est en grande partie fautive. Pas le chiffre évidemment –malgré quelques variations selon les années, et les périodes de l'année. Ces derniers mois, j'ai pu constater des semaines au bilan très lourd. D'autres où il ne se passait rien sans que je parvienne à m'expliquer ces fluctuations. Il y a des moments de l'année plus meurtriers: les fêtes familiales notamment. Parfois, le conjoint choisit la date d'anniversaire de la victime.

C'est surtout **la formulation de la statistique qui s'est révélée fautive. «Sous les coups de son conjoint».** Ça me faisait penser qu'il s'agissait de femmes battues dont la tête avait un jour heurté plus violemment le carrelage de la cuisine ou dont le conjoint n'avait cette fois là pas voulu s'arrêter avant l'hémorragie mortelle. D'ailleurs, ce genre de campagne de sensibilisation véhicule le même stéréotype.

En réalité, ce n'est pas une gifle ou un coup de pied qui aurait malencontreusement entraîné la mort. L'homicide involontaire est l'exception, il représente moins de 10% des cas. Bien sûr, avant la mise à mort, il y a souvent eu des violences mais ces femmes ne meurent pas de coups. Elles meurent parce qu'on a décidé de les tuer. **Dans plus de 90% des cas, il y a volonté de tuer. Pénalement ce sont des meurtres** - parfois même avec préméditation, ce qu'englobe l'assassinat. En France en 2017, on tue sa femme en général de deux façons: on la plante au couteau ou on lui tire dessus avec une arme à feu, souvent un fusil de chasse.

Jean-Pierre, 58 ans, a choisi un autre mode: il a attendu que son ex compagne, Nicole, 47 ans, sorte d'une supérette et il lui a foncé dessus en voiture. Le mari de Doris, 60 ans, a choisi la batte de base-ball. Après 33 ans de mariage, il la soupçonnait d'infidélité. C'était en janvier dernier. En mars, Frédéric, 86 ans, atteint d'Alzheimer a tué Marcelle, 90 ans, à coups de casserole. Il a déclaré «*elle a ce qu'elle mérite. Je l'ai fracassée*». Le 12 juin dernier, c'était l'anniversaire d'Émilie, 34 ans. Son mari dont elle venait de se séparer, Guillaume, 37 ans, mécanicien, lui a ligoté les chevilles et les poignets sur les rails d'un TGV Paris/Nantes. D'après l'autopsie, elle était vivante au moment du passage du train. En mai, avec le calvaire de Marion, 41 ans, j'ai découvert la qualification légale de «*viol ayant entraîné la mort*». (...)

<http://www.slate.fr/story/147429/mourir-parce-quon-est-une-femme>